

Mémorial
de la SHOAH
Musée,
Centre
de documentation

COMMENT EN ARRIVE-T-ON LÀ ?

N° 22 / 2024-2025 DOCUMENT RÉALISÉ PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

DOSSIER

Le camp d'internement
de Drancy
PAGE 2

LA PAROLE À

Valérie Pécresse,
présidente de la Région
PAGE 6

UN DISCOURS HISTORIQUE

Jacques Chirac
PAGE 6

POUR ALLER PLUS LOIN

Voyages d'histoire
et de mémoire
PAGE 7

DOSSIER

Le camp d'internement de Drancy

Le camp d'internement de Drancy a été le principal camp d'internement et de déportation des Juifs de France vers le camp d'Auschwitz-Birkenau. En trois ans, ce sont entre 70 000 et 80 000 personnes qui y ont été internées.

Vue des immeubles et internés rassemblés dans la cour centrale avec leurs bagages sous la vigilance d'un gendarme, camp de Drancy (Seine-Saint-Denis). France, août 1941. Mémorial de la Shoah / Coll. Bundesarchiv.

L'OUVERTURE DU CAMP, DES PREMIERS MOIS DRAMATIQUES

Le camp de Drancy ouvre le 20 août 1941, à la suite d'une rafle à Paris. En cinq jours, 4 232 Juifs, arrêtés chez eux ou dans la rue par des policiers et des feldgendarmes sont internés dans la cité de la Muette. Cet ensemble d'Habitations Bon Marché (HBM) réquisitionné par les Allemands en juin 1940 fonctionne comme camp de prisonniers depuis juillet 1940 : ce Fronstalag 111 reçoit alors des soldats des colonies, puis à partir de décembre 1940 près d'un millier de civils canadiens et britanniques. Tous sont transférés ailleurs au début août 1941 en prévision de l'arrivée des Juifs.

Cette rafle est organisée par Theodore Dannecker, chef du service antijuif de la Gestapo. Le SS a sollicité directement la préfecture de police de Paris sans l'accord du gouvernement français. C'est la seconde opération massive contre les Juifs de Paris après celle du 14 mai 1941 qui avait conduit près de 3 700 Juifs étrangers dans les camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers.

En août 1941, 40% des victimes sont des Français. Les SS présentent cette initiative comme une riposte après une manifestation de jeunes communistes à Paris. En réalité, il s'agit pour Dannecker d'intensifier la politique antijuive à la suite de à l'invasion de l'URSS par la Wehrmacht.



Arrivée en autobus au camp de Drancy, des Juifs raflés à Paris le 20 août 1941.
Mémorial de la Shoah / Coll. Bundesarchiv.

ARRIVÉE DES PREMIERS INTERNÉS

Ouvert dans la précipitation, le camp est totalement inadapté pour recevoir une telle affluence d'hommes. Tout est insuffisant ou défectueux : la nourriture, les lits, l'eau, les sanitaires, le chauffage. Les nouveaux arrivants souffrent de la faim et s'affaiblissent dangereusement. Deux mois après l'ouverture du camp, 40 décès sont déjà enregistrés. Il faut attendre la fin de l'année 1941 pour que le quotidien s'améliore, en partie grâce aux colis envoyés par les familles. C'est la préfecture de police qui administre le camp. La surveillance extérieure est assurée par les gendarmes. Le quotidien du camp est, lui, géré par une administration improvisée des internés.

Pendant les onze premiers mois, la quasi-totalité des internés est arrêtée à Paris et dans sa banlieue. Les internés sont tous des hommes, les femmes juives étant alors rassemblées au camp des Tourelles. Environ 5 600 hommes ont été internés entre l'ouverture du camp et la veille de la rafle du Vel d'Hiv. Le camp de Drancy est aussi à la fin 1941 et au début 1942 un réservoir d'otages pour les Allemands : 44 internés juifs du camp figurent ainsi parmi les 70 otages exécutés par les Allemands le 15 décembre 1941 au Mont-Valérien.



À l'origine du camp, une cité moderne pour les habitants du département de la Seine

Photo signée d'un des architectes de Drancy, Marcel Lods, entre 1932 et 1938.

Mémorial de la Shoah / Cité de l'architecture et du Patrimoine, centre d'archives d'architecture du XX^e siècle.

DRANCY : PLAQUE TOURNANTE DE LA DÉPORTATION EN FRANCE

Parallèlement à cette « politique des otages », Drancy devient un réservoir de déportés : entre le 27 mars et le 22 juin 1942, près de 2 500 internés de Drancy sont déportés à Auschwitz dans les trois premiers convois de France. Au printemps 1942, les SS prévoient de déporter 5 à 6 000 Juifs en France pour l'année 1942. Mais en juin, Adolf Eichmann, l'organisateur des convois de déportation pour toute l'Europe, annonce un nouveau programme avec l'objectif de déporter 100 000 Juifs en France pour l'année 1942. Drancy change alors d'échelle.

C'est avec la rafle du Vel d'Hiv les 16 et 17 juillet 1942 qu'advient cette rupture dans l'histoire du camp : des femmes et des adolescents font leur entrée au camp pour la première fois et le camp de Drancy accueille désormais des Juifs arrêtés dans l'ensemble de la zone occupée. Sur les quelque 13 000 personnes arrêtées, plus de 7 000 transitent par Drancy, des enfants pour la plupart. Puis, à partir du 7 août suivant, l'objectif est encore élargi à l'initiative du chef de la police française, René Bousquet : on y rassemble alors des Juifs de la France entière (zone sud et zone nord). Entre août et octobre 1942, le gouvernement de Pétain livre aux SS 10 500 Juifs qui vivaient en zone non occupée. Tous sont voués à la déportation.

PITCHIPOÏ : LA DESTINATION INCONNUE

À partir de l'été 1942, Drancy n'est donc plus un camp d'internement vers lequel sont envoyés des Juifs que les Allemands et le gouvernement Pétain souhaitent exclure de la société. Toutes les victimes sont, pour les Allemands, destinées à être assassinées à Auschwitz. Drancy devient un maillon essentiel dans la « Solution finale de la question juive », ce plan d'extermination des Juifs d'Europe. Les nouveaux arrivants ignorent tout de cet assassinat programmé ; la plupart d'entre eux se persuadent que les Allemands vont les faire travailler pour alimenter leur économie de guerre. À l'époque, ne sachant quelle est la véritable destination des convois, un terme énigmatique se répand dans le camp pour désigner cette destination : « Pitchipoï ».

Les internés se divisent en deux groupes : une minorité provisoirement exclue de la déportation et la masse des nouveaux arrivants déportables au prochain convoi. Parmi les exemptés se trouvent les « conjoints d'aryennes », les femmes de prisonniers de guerre et les ressortissants d'un pays allié ou d'un pays neutre. Ceux-ci occupent une



Seule photo existante du Vel d'Hiv lors de la rafle des 16 et 17 juillet 1942, prise par un photjournaliste de Paris-Midi et censurée par les Allemands à l'époque.
Mémorial de la Shoah / Coll. BHVP.

fonction dans l'administration des internés et deviennent des permanents sans être jamais complètement à l'abri d'une déportation inopinée. Au total, 62 convois, emportant plus de 62 600 internés, sont partis de Drancy vers Auschwitz (57 440 déportés), mais aussi Majdanek, Sobibor, Bergen-Belsen, Kovno et Buchenwald.

LA DÉPORTATION S'INTENSIFIE

Durant les trois années de fonctionnement du camp, un autre changement important se produit à la mi-juin 1943 : le SS Aloïs Brunner devient le commandant du camp de Drancy. L'équipe d'encadrement assurée par les policiers de la préfecture de police doit alors quitter les lieux – les gendarmes continuent par contre d'assurer la garde extérieure. L'approvisionnement et les conditions de vie s'améliorent un peu, mais le sentiment de peur parmi les internés grandit. Brunner veut déporter les internés dans le calme et procède à des aménagements dans le camp. Afin de casser la solidarité, Brunner oblige les internés à prendre en main la gestion interne du camp. Envoyé en France pour accélérer la déportation des Juifs, il mènera lui-même des campagnes d'arrestation, à Nice en particulier. Sous son autorité, plus de 26 000 Juifs sont arrêtés et internés à Drancy – 24 000 d'entre eux sont déportés.

Les convois sont formés depuis la gare du Bourget-Drancy mais, à partir de l'été 1943, l'embarquement est déplacé à la gare de Bobigny. Parmi les changements figurent la création de trois annexes, les camps de Léviton, Austerlitz et Bassano : il s'agit d'entrepôts où sont triés par des internés de Drancy, les biens pillés dans les appartements des Juifs arrêtés. D'une certaine manière, Drancy est également l'ultime lieu du pillage des Juifs de France. En effet, lors de leur enregistrement, les nouveaux internés sont l'objet d'une fouille menée par des policiers. Argent et bijoux sont alors confisqués.

TENTER DE RÉSISTER

Comment tenter de résister dans un camp aussi isolé et surveillé que Drancy ? Si certains internés ont été désignés pour gérer le fichier des internés et taper à la machine à écrire les listes de déportés, ils ne peuvent soustraire des partants. En effet, les SS réclament un nombre déterminé à chaque départ et une « réserve » de partants de dernière minute est constituée à chaque convoi. Si le compte n'y est pas, des internés sont alors pris parmi cette réserve pour parvenir aux 1 000 partants.



Les vestiges du tunnel du camp de Drancy découverts en août 1980 lors des travaux de construction du gymnase Joliot-Curie de Drancy.

Mémorial de la Shoah / Coll. Mairie de Drancy.

Ne reste alors que l'évasion comme moyen de s'opposer. La tentative d'évasion la plus spectaculaire est le fait d'une quarantaine d'hommes. En septembre 1943, ils entreprennent de creuser un tunnel sous le bureau de Robert Blum qui n'est autre que le chef des internés de Drancy. Alors que le tunnel était quasi achevé, les SS apprennent son existence. Dix-neuf des internés sont alors interrogés, torturés puis déportés, parmi lesquels Robert Blum. Mais certains d'entre eux réussirent l'exploit de s'évader du train qui les amenait à Auschwitz. Au final, les évasions ne se chiffrent qu'à quelques dizaines durant toute la période.

Brunner et ses SS se résolvent à évacuer Paris le 17 août 1944 et, alors qu'ordre est donné aux internés du bureau des effectifs de brûler les archives, ces derniers les camouflent et mettent le feu à des liasses de papier insignifiants. C'est grâce à cet ultime acte que les historiens peuvent aujourd'hui faire l'histoire de Drancy.

17 août 1944 : dernier convoi au départ de Drancy

Lorsqu'il comprend qu'il va falloir évacuer les lieux, Aloïs Brunner tente d'organiser un ultime gros convoi, mais ses efforts sont torpillés par les cheminots résistants. Il parvient néanmoins à faire embarquer 51 internés dans un des trois wagons de son convoi de retraite. Parmi eux, 21 s'évadent et les autres sont acheminés à Buchenwald.

DATES CLÉS DU CAMP DE DRANCY

- **1931** : lancement du chantier de construction de la Cité de la Muette
- **1938** : installation de la 22^e légion des gardes républicains mobiles (GRM) dans les tours de la Cité de la Muette
- **Juillet 1940** : la cité de la Muette devient le Fronstalag III pour rassembler les prisonniers de guerre français et britanniques
- **Décembre 1940** : enfermement de Britanniques et de Canadiens (ressortissants de puissances ennemies)
- **14 mai 1941** : « rafle du billet vert », 3747 hommes juifs étrangers sont envoyés vers les camps d'internement de Beaune-la-Rolande et Pithiviers
- **20 août 1941** : rafle du 20 août et ouverture du camp de Drancy
- **27 mars 1942** : premier convoi de déportation depuis Drancy
- **16-17 juillet 1942** : rafle du Vel d'Hiv
- **18 juin 1943** : arrivée du SS Aloïs Brunner dans le camp de Drancy
- **18 août 1944** : fin de l'internement des Juifs dans le camp de Drancy
- **du 1^{er} septembre 1944 au 8 septembre 1945** : internement des personnes soupçonnées de collaboration dans le camp de Drancy
- **1948** : les logements du bâtiment en U sont achevés et les locataires s'y installent

DATES CLÉS DU MÉMORIAL

- **1976** : inauguration, par le Comité de Soutien pour l'érection du monument et le Conseil municipal de Drancy, et en présence notamment du maire de Drancy Maurice Nilès, du Mémorial national des Déportés de France, à Drancy en granit rose, taillé pendant deux années entières par le sculpteur Schlomo Selinger, rescapé polonais de la Shoah
- **1988** : installation d'un wagon souvenir pour faire référence à la déportation des Juifs de France
- **2001** : la cité est classée au titre des Monuments historiques en tant que « réalisation architecturale et urbanistique majeure du XX^e siècle » et en raison également de son utilisation durant la Seconde Guerre mondiale
- **2012** : Inauguration du Mémorial de la Shoah de Drancy

> BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE



Documentaires

- VAN TASSEL Sabrina, *La Cité muette*, 2015
- LEVY-BEFF Nicolas, *Les Évadés de Drancy*, 2017



Podcast

- *La Muette, l'histoire des mémoires d'une cité de Drancy* L'Expérience, France culture, 2023



Livres

- FREDJ Jacques, *Drancy : un camp d'internement aux portes de Paris*, Privat, 2015
- HORAN-KOIRANSKY Georges, *Le camp de Drancy, seuil de l'enfer juif. Dessins et estampes, 1942-1947*, Creaphis, 2017
- POUVREAU Benoit, *Les graffiti du camp de Drancy. Des noms sur des murs*, Snoeck/Conseil général de la Seine-Saint-Denis, 2014
- POZNANSKI Renée, PESCHANSKI Denis, avec POUVREAU Benoît, *Drancy. Un camp en France*, Fayard-Ministère de la Défense, Paris, 2015
- RAJSFUS Maurice *Un camp de concentration très ordinaire*, Le Cherche-Midi, Paris, 1996
- WIEVIORKA Annette et LAFFITTE Michel, *À l'intérieur du camp de Drancy*, Paris, Perrin, coll. « Synthèses historiques », 2012

VALÉRIE PÉCRESSE,
présidente de la Région Île-de-France

Transmettre pour ne pas oublier

Honorer la mémoire de la Shoah, en rappeler les origines, rassembler les archives, consigner les écrits, mettre des noms, des prénoms, des âges et des visages sur les millions de raflés et de suppliciés de ce qui restera comme le plus grand crime jamais commis contre l'humanité, tel est le sens du travail accompli par le Mémorial de la Shoah depuis des années. Un travail de transmission, pour ne pas oublier l'esprit de soumission de pans entiers de l'administration française ayant conduit à faire de Vichy le siège de la collaboration et de Drancy la dernière étape avant l'enfer des camps d'extermination pour les 63 000 Juifs, de tous âges et de toutes conditions, qui y transitèrent. Drancy, camp gardé par des gendarmes français, encadré par des fonctionnaires français. Une responsabilité de l'État français que reconnaîtra pour la première fois le président Chirac, le 16 juillet 1995,

dans un discours historique évoqué dans ce livret. Le déshonneur des uns face auquel se dressera, de Chambon-sur-Lignon à Brive-la-Gaillarde, l'héroïsme d'autres, Justes parmi les Nations, citoyens ordinaires, femmes et hommes, le plus souvent anonymes, bravant tous les risques pour sauver d'une mort certaine des milliers d'innocents.

« De même que le XX^e siècle a vu l'anéantissement de nos parents et de nos amis, le début du XXI^e siècle verra la disparition des derniers témoins oculaires que nous sommes. L'ère des témoins s'achève et je me demande quel en sera l'effet sur la commémoration et la transmission de la Shoah aux jeunes générations ? ». Cette question posée par Simone Veil lors d'un discours prononcé au Conseil de l'Europe de Strasbourg le 18 octobre 2002 revêt des airs d'héritage qui nous obligent.

C'est pourquoi, j'ai décidé de doubler le nombre de lycéens franciliens qui se rendront à Auschwitz-Birkenau l'année prochaine. Pour continuer à tisser un lien entre passé et présent.

Car l'action menée par le Mémorial de la Shoah n'est pas qu'un travail de mémoire. L'actualité de ces derniers mois nous rappelle que cet affaissement moral, cette haine venue du fond des âges qu'est l'antisémitisme continue de distiller son poison. Dans notre pays, des Français de confession juive sont encore menacés, rattrapés par une haine tenace alimentée par des clichés et des préjugés antisémites remontant du fond des siècles.

Enseigner l'Histoire, faire perdurer la mémoire de la Shoah en dépit de l'inéluctable disparition de ses témoins, tout en répondant aux défis du présent : voilà le cap dont nous ne dévierons pas !

Un discours historique

Il y a vingt-neuf ans, en 1995, l'État français reconnaissait pour la première fois sa responsabilité.

Le 16 juillet 1995, lors des cérémonies commémorant la rafle du Vel d'Hiv (16 et 17 juillet 1942), Jacques Chirac, président de la République française (décédé le 26 septembre 2019), prononce des paroles reconnaissant officiellement et solennellement les crimes de l'État français : « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, quatre cent cinquante policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. [...] La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. »

(Extrait du discours de Jacques Chirac)

> BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Documentaires

- FINGER Blanche et KAREL William, *La destruction des juifs d'Europe - Jusqu'au dernier*, 2014.
- PRAZAN Michaël, *Vichy, la mémoire empoisonnée*, 2016.
- LANZMANN Claude, *Shoah*, 1985.

Fiction

- MALLE Louis, *Au revoir les enfants*, drame, Gaumont, 1987.

Sites Internet

- www.memorialdelashoah.org
- www.grenierdesarah.org

Livres

- FREDJ Jacques, *Les Juifs de France dans la Shoah*, Gallimard/Mémorial de la Shoah, 2011.
- BRUTTMANN Tal et TARRICONE Christophe, *Les cent mots de la Shoah*, PUF, 2016.
- LALIEU Olivier (dir.), *La Shoah. Au cœur de l'anéantissement*, Tallandier, 2021.
- WIEVIORKA Annette, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Le Seuil, 1999.

POUR ALLER PLUS LOIN



Voyages d'histoire et de mémoire

Depuis plus de vingt ans, le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France organisent pour les jeunes Franciliens des visites pédagogiques d'un lieu symbolique de la Shoah : le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne. Chaque année, plus de 600 élèves et professeurs de première et terminale des lycées franciliens partent en Pologne, dans le

cadre du partenariat entre le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France, pour visiter le site du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Encadrés par des accompagnateurs historiens du Mémorial, ces voyages d'étude s'inscrivent au cœur d'une démarche pédagogique, souvent pluridisciplinaire, reposant sur une préparation approfondie en amont. Au retour, les élèves sont

invités à produire un travail de restitution présenté notamment sous la forme d'un panneau d'exposition, l'ensemble des panneaux constituant une exposition itinérante. Les élèves vivent une expérience intellectuelle et humaine exceptionnelle, dont les enjeux dépassent le champ de l'histoire pour atteindre la formation civique et citoyenne.

Des lycéens franciliens au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau en novembre 2023.
© Région Île-de-France

Les expositions de l'année scolaire 2024-2025 et celles des années précédentes peuvent être empruntées auprès du Mémorial de la Shoah par tous les lycées d'Île-de-France.

Renseignements :
Tél. : 01 53 01 17 18
www.memorialdelashoah.org

Le Mémorial de la Shoah

Pour découvrir l'histoire des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe et plus précisément en France, rendez-vous au Mémorial de la Shoah (Paris 4^e) et au Mémorial de la Shoah à Drancy (93).

Pour les scolaires, un parcours de mémoire permet de combiner une visite du Mémorial de la Shoah de Paris et de celui de Drancy.

Les activités sont proposées gratuitement aux lycées franciliens dans le cadre du partenariat entre le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France.

Renseignements sur :
www.memorialdelashoah.org

Suivez-nous sur :



MÉMORIAL DE LA SHOAH, Paris
Musée, expositions temporaires,
centre de documentation
Entrée libre.

Ouverture
Tous les jours sauf le samedi
de 10 h à 18 h, nocturne
le jeudi jusqu'à 21 h. Entrée libre.

Accès
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.
Métro : Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville
(ligne 1), Pont-Marie (ligne 7).
Bus : 67, 69, 76, 96.

Activités pédagogiques
Renseignements, tarifs à Paris
et à Drancy et inscriptions :
education@memorialdelashoah.org
Réservation groupes : reservation.groupe@memorialdelashoah.org

MÉMORIAL DE LA SHOAH,
Drancy
Entrée libre.

Ouverture
Du dimanche au jeudi,
de 10h à 18h.
Jours de fermeture
à retrouver en ligne

Accès
110-112, avenue Jean-Jaurès
93700 Drancy
Métro : Bobigny Pablo
Picasso (ligne 5) puis bus 251
RER : Le Bourget (B)
puis bus 143
Bus : 551, 684
contact@
memorialdelashoah.org
<https://drancy.memorialdelashoah.org>

Glossaire

ANTISÉMITISME. Mot créé en 1879 par l'Allemand Wilhelm Marr pour désigner la haine des Juifs et seulement celle-ci. Il était le fondateur de la ligue antisémite prônant l'expulsion des Juifs d'Allemagne.

ARYEN, ARYENNE. Dans la doctrine nazie, le monde est organisé selon une hiérarchie raciale. Le terme « aryen » désigne une supposée race nordique et germanique, considérée comme supérieure et pure, par opposition aux autres, en particulier aux Juifs et aux Slaves.

CAMPS DE CONCENTRATION. Camps de détention édifiés afin d'emprisonner et de « rééduquer » les Allemands, d'abord, qui s'opposent aux nazis ou les gênent d'une manière ou d'une autre. En mars 1933, les nazis ouvrent le premier camp de concentration à Dachau. Progressivement, d'autres sont mis en place en Allemagne (Buchenwald, Bergen-Belsen) ou dans tous les territoires annexés par l'Allemagne (Auschwitz, en Pologne, devenu également un centre de mise à mort), pour l'internement et la répression d'opposants de toute l'Europe. Les internés sont le plus souvent affectés au travail forcé et à la gestion du camp.

CAMPS D'INTERNEMENT. Camps ouverts sur l'ensemble du territoire national, en France, dès janvier 1939 afin de regrouper les réfugiés républicains espagnols, puis les réfugiés allemands et autrichiens fuyant le nazisme. Ils servirent ensuite de centres de regroupement pour les Juifs.

CENTRES DE MISE À MORT. Lieux exclusivement dédiés à l'assassinat en masse mis en place par les nazis dans le cadre de leur politique de mise à mort systématique des Juifs. Parmi ces centres, cinq principaux sont créés en 1941-1942 en Pologne : Belzec, Sobibor, Treblinka, Kulmhof (Chelmno), Auschwitz-Birkenau (Auschwitz-Birkenau comprenait également un camp de concentration qui jouxtait le centre de mise à mort), où les victimes étaient gazées. Dans d'autres centres de mise à mort, les Juifs étaient fusillés.

FELDGENDARMES. Policiers militaires allemands présents en France occupée chargés de veiller au respect des ordonnances allemandes.

GÉNOCIDE. La définition juridique du génocide a été donnée une première fois en 1944 par le juriste polonais Raphael Lemkin : « Par génocide, nous voulons dire la destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique. En général, le génocide ne veut pas dire nécessairement la destruction immédiate d'une nation. Il signifie plutôt un plan coordonné d'actions différentes qui tendent à détruire les fondations essentielles de la vie des groupes nationaux, dans le but de détruire ces groupes eux-mêmes. » Cette définition sert de référence aux textes internationaux qui traitent de la question du génocide 6c de la Charte du Tribunal militaire international de Nuremberg, Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948, statut de la Cour pénale internationale du 17 juillet 1998 et article 221-1 du Code pénal français). Tous ces textes confèrent au crime de génocide un caractère imprescriptible qui interdit l'oubli.

C'est en fonction de cette définition qu'a notamment été reconnu officiellement en France le génocide arménien (loi 2001-70 du 29 janvier 2001).

HOLOCAUSTE. Mot d'origine grecque, issu de la traduction grecque de la Bible hébraïque, signifiant « sacrifice par le feu ». Ce terme, utilisé dans les pays anglo-saxons, sert à désigner l'extermination des Juifs par les nazis. En revanche, il est peu utilisé en France et en Europe par les anciens déportés, qui le trouvent inapproprié et lui préfèrent le mot « Shoah* » ou génocide. Ils expliquent, à juste titre, qu'ils ont été « exterminés » et non « sacrifiés par le feu ».

NÉGATIONNISME. Négation du fait que les Juifs ont été assassinés en grand nombre dans le cadre d'un génocide. Délit puni par la loi.

RACISME. Idéologie fondée sur la croyance en une hiérarchie entre les groupes humains, les « races ». Le racisme est un délit puni par la loi.

SHOAH. Ce terme signifie « catastrophe » en hébreu et désigne le génocide des Juifs par les nazis.

« SOLUTION FINALE ». Formule utilisée par les nazis pour camoufler leur politique d'assassinat systématique des Juifs. Les nazis ont défini les modalités techniques de la « solution finale de la question juive » lors de la conférence de Wannsee (près de Berlin) le 20 janvier 1942, mais ils l'ont vraisemblablement décidée à l'automne 1941. D'après les travaux des historiens, près de six millions de Juifs ont été assassinés par les nazis et leurs alliés.



Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr
RegionIleDeFrance
iledefrance
iledefrance

La Région Île-de-France remercie le Mémorial de la Shoah, Jacques Fredj, son directeur, Alexandre Doulut, historien, Éléonore Ward, responsable du Mémorial de la Shoah de Drancy, Flavie Bitan, responsable du service communication du Mémorial de la Shoah, Olivier Laliou, responsable aménagement des lieux de mémoire et projets externes, Lior Laliou, responsable du service photothèque du Mémorial de la Shoah.

Vous pouvez télécharger ce document sur les sites de la Région Île-de-France (www.iledefrance.fr) et du Mémorial de la Shoah (www.memorialdelashoah.org).



Mémorial de la Shoah
17, rue Geoffroy-l'Asnier
75004 Paris
Tél. : 01 42 77 44 72
www.memorialdelashoah.org